

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2022

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes.**

Présents : Guillaume BARBARA, Pierre CALMELS, Valéry CANREDON, Catherine COSENZA, Michel COURTOIS, Audrey COUSINIE, Nathalie DENJEAN, Julien DO, Véronique GUIBAUD, Isabelle PONT, Mathieu POULAIN, Gilles SICARD, Bernard STREHAIANO.

Absents excusés : Antoine DELESALLE, Laetitia HOLMIERE.

Secrétaire de séance : Valéry CANREDON

- **Le compte-rendu de la séance du 03 mars 2022 est approuvé** : correction apportée par Bernard Strehaiano concernant le montant approximatif des travaux de l'église, entre 40 000 € et 50 000 € HT.
- **Vote du budget 2022** :

Le budget 2022 est présenté par Valéry CANREDON. Des précisions sont apportées par Monsieur le Maire concernant l'achat du camion dont le prix a changé suite à la conjoncture économique actuelle. Le montant est de 51 205.02 € TTC au lieu de 50 465.16 € TTC. Disponibilité du véhicule à la fin de l'année.

Il propose également de prévoir au budget l'achat d'un vélo cargo qui serait utilisé par Aymeric CANREDON, adjoint technique. Il serait ainsi autonome pour se déplacer sur la commune pour l'entretien des espaces verts avec du petit matériel horticole.

Le conseil municipal approuve le budget 2022 tel que présenté :

- Section de fonctionnement pour un montant équilibré (dépenses et recettes) de 674 028.97 €,
  - Section d'investissement pour un montant équilibré (dépenses et recettes) de 581 134.79 €.
  - Affectation de résultat 2021 : 48 449.82 €
  - Taxes locales 2022, les taux ne sont pas augmentés. Ils restent à :
    - . 54.79 % pour la taxe foncière (bâti)
    - . 76.51 % pour la taxe foncière (non bâti)
- **Questions diverses** :

Catherine COSENZA émet le souhait de penser à la convention à passer avec l'APAJH de Lostange concernant l'utilisation des locaux de l'ancienne mairie.

Ce point sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal prévue le jeudi 07 avril 2022 à 20h30.

La séance est levée à 23h.